

**SECTION 1 : Identification****1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Tru-Chrome® Flux Paste

Fournisseur : RMO, INC

2165 Earlywood Drive

Franklin, IN 46131 303-592- 8200

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée sur : Flux en pâte pour la soudure à la flamme

1.4. Numéro de téléphone d'urgenceNuméro d'urgence : CHEMTREC aux Etats-Unis et au Canada : 1-800-424-9300
CHEMTREC en dehors des Etats-Unis et du Canada : +1 701-741-5970**SECTION 2 : Identification du ou des dangers****2.1. Classification de la substance ou du****Classification GHS US**

Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion/irritation de la peau, Catégorie 1A	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Lésion oculaire grave/irritation oculaire, Catégorie 2A	H319 Provoque une grave irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.

Texte intégral des déclarations H : voir section 16

2.2. Éléments de l'étiquette SGH, y compris les conseils de prudence**Étiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (SGH US) :



Mot de signalisation (SGH US) : Danger

Mentions de danger (GHS US) : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H314 - Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires.
H319 - Provoque une grave irritation des yeux.
H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.Conseils de prudence (GHS US) : P201 - Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/une protection du visage.
P301+P312 - En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison/médecin en cas de malaise
P301+P330+P331 - En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne PAS provoquer le vomissement.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/à la douche.
P304+P340 - En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir des conseils/une attention médicale.
P310 - Appelez immédiatement un centre antipoison/médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers soins sur cette étiquette).
P330 - Rincer la bouche.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir des conseils/une attention médicale.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.



Fiche de données

02/15/2023

P405 - Magasin verrouillé.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui n'entraînent pas de classification

Aucune information supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH US)

Non applicable

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Commentaires : Mélange de sels composé de potassium, de borates et de fluorures.

Nom	Identifiant du produit	%
Fluorure de potassium (K(HF ₂))	(n° CAS) 7789-29-9	15 - 30

Commentaires : Note : L'identité spécifique des ingrédients de ce produit est un secret commercial. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité divulguent avec précision les propriétés, les risques physiques et sanitaires, les mesures de premiers secours et les méthodes de contrôle pour une utilisation sûre de ce produit. L'identité des ingrédients peut être déterminée conformément à 29CFR 1910.1200(i) ou aux réglementations applicables dans d'autres pays.

Texte complet des classes de danger et des déclarations H : voir section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de

Mesures de premiers secours générales	: Appelez immédiatement un médecin.
Mesures de premiers soins après inhalation	: Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer. Appelez immédiatement un médecin. Appelez un médecin.
Mesures de premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/douche. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Appelez immédiatement un médecin.
Mesures de premiers soins après un contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Appelez immédiatement un médecin.
Mesures de premiers secours après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appelez immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Dommages graves aux yeux. Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

4.3. soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et non)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	: L'eau.

5.2. Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Aucune information supplémentaire disponible

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas tenter d'intervenir sans équipement de protection adapté. Appareil respiratoire autonome. Vêtements de protection complets.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel non-urgentiste : Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement de protection approprié peut intervenir. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**6.1.2. Pour les intervenants d'urgence**

Équipement de protection : N'essayez pas d'agir sans un équipement de protection approprié. Pour plus d'informations, se référer à la section 8 : "Contrôles de l'exposition/protection individuelle".

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récupérer mécaniquement le produit. Prévenir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

Autres informations : Éliminer les matériaux ou les résidus solides dans un site autorisé.

6.4. référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, voir la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour**

Précautions à prendre pour une manipulation sûre : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Séparez les vêtements de travail des vêtements de ville. Laver séparément. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions de sécurité du stockage, y compris les éventuelles incompatibilités.

Conditions de stockage : Maintenir le récipient hermétiquement fermé. Stocker sous clé. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Conserver au frais.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de****Fluorure de potassium (K(HF₂)) (7789-29-9)**

Non applicable

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurez une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition environnementale : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle**Protection des mains :**

Gants de protection

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés

Protection respiratoire :

[En cas de ventilation insuffisante] porter une protection respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et**

État physique : Solide
Apparition : Pâte blanche.
Couleur : Aucune donnée disponible
Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Métaux alcalino-terreux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de bore, oxyde de potassium, et/ou fluorides.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

ATE US (oral)	552.105 mg/kg de poids corporel
Fluorure de potassium (K(HF2)) (7789-29-9)	
LD 50 orale rat	160 mg/kg
ATE US (oral)	160 mg/kg de poids du corps

Corrosion/irritation de la peau	: Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires.
Lésions/irritations oculaires graves	: Provoque une grave irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
STOT-simple exposition	: Non classé

Exposition répétée STOT	: Non classé
Risque d'aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Lésion grave des yeux. Irritation
des yeux. Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - généralités : Avant neutralisation, le produit peut représenter un danger pour les organismes aquatiques.

12.2. persistance et dégradabilité

Aucune information supplémentaire disponible

12.3. Potentiel d'accumulation du bio

Aucune information supplémentaire disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d' élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux instructions de tri du collecteur agréé.

SECTION 14 : Informations sur le transport

Département des transports (DOT)

Conformément au DOT

Non réglementé

Transport de marchandises dangereuses

Non applicable

Transport par voie maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation fédérale américaine

Fluorure de potassium (K(HF₂)) (7789-29-9)

Inscrit à l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

15.2. Réglementation internationale

Fluorure de potassium (K(HF₂)) (7789-29-9)

Repertorié dans le TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory)

15.3. Réglementation des États américains

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance connue de l'État de Californie pour causer le cancer, des dommages au développement et/ou à la reproduction.

Composant	Réglementations nationales ou locales
Fluorure de potassium (K(HF ₂))(7789-29-9)	U.S. - New Jersey - Right to Know Liste des substances dangereuses

SECTION 16 : Autres informations

selon Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Date de révision : 07/14/2020

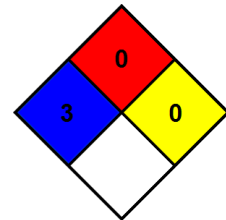
Texte intégral des déclarations H :

H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.	
H319	Provoque une grave irritation des yeux.	
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.	

NFPA danger pour la santé : 3 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer des blessures graves ou permanentes.

Risque d'incendie NFPA : 0 - Matériaux qui ne brûlent pas dans des conditions d'incendie typiques, y compris les matériaux intrinsèquement incombustibles tels que le béton, la pierre et le sable.

Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui, en eux-mêmes, sont normalement stables, même dans des conditions d'incendie.



Cote de danger

Santé : 3 Danger grave - Risque de blessures graves si aucune mesure n'est prise rapidement et si aucun traitement médical n'est administré.
* Des effets chroniques (à long terme) sur la santé peuvent résulter d'une surexposition répétée.

Inflammabilité : 0 Danger minime - Matériaux qui ne brûlent pas.

Physique : 0 Risque minimal - Matières qui sont normalement stables, même dans des conditions d'incendie, et qui ne réagissent PAS avec l'eau, ne se polymérisent pas, ne se décomposent pas, ne se condensent pas et ne réagissent pas d'elles-mêmes. Non-explosifs.

Protection personnelle : B

B - Lunettes de sécurité, Gants